Ziglôbitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

Abouré et Eotilé : deux peuples liés par l'histoire (XVIIe-début XXe siècles)

Kadjomou Ferdinand AYEMOU
Département d'Histoire
Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan
fekaye1986@yahoo.fr

Résumé : La région lagunaire renferme plusieurs groupes de populations aux origines tout aussi diverses que variées. Parmi celles-ci se trouvent les Eotilé dont la présence ancienne est attestée par les autres groupes. En tant que peuple premier, les Eotilé ont entretenu des relations avec divers peuples tels que les Ebrié, les Aïzi, les Alladjan, etc. Sa civilisation influencera même celle de certaines ethnies. C'est le cas des Abouré. Le premier contact entre Abouré et Eotilé remonte au XVIIe siècle. Les groupes de populations qui constitueront les futurs abouré sont accueillis par les Eotilé dans les régions de la Bia et des lagunes Aby-Tendo-Ehy. Différents types de relations ont existé alors entre ces deux groupes de populations. Il s'agit dans le cadre de cette étude de montrer comment ces deux peuples ont su garder des liens assez forts et étroits durant tous ces siècles de contact. La méthode d'analyse s'appuie sur le croisement et l'analyse des sources et documents en lien avec l'étude.
Mots-clés : Eotilé, Abouré, relations, alliance, intégration.

Abstract : The lagoon region contains several groups of populations with diverse origins. Among these are the Eotilé, whose ancient presence is attested to by the other groups. As the first people, the Eotilé have maintained relations with various peoples such as the Ebrié, the Aïzi, the Alladjan, etc. Their civilisation will even influence that of other peoples. Their civilisation even influenced that of certain ethnic groups. This is the case of the Abouré. The first contact between Abouré and Eotilé dates back to the 17th century. The population groups that would become the Abouré were welcomed by the Eotilé in the regions of the Bia and the Aby-Tendo-Ehy lagoons. Different types of relationships existed between these two groups of populations. The aim of this study is to show how these two peoples were able to maintain fairly strong and close links throughout these centuries of contact. The method of analysis is based on the cross-referencing and analysis of sources and documents related to the study.

Keywords: Eotilé, Abouré, relations, alliance, integration.

Introduction

Aucune ethnie ne peut vivre en autarcie. Tout au long de leur histoire, les groupes socioculturels ont dû faire face à plusieurs évènements, soit ils peuvent imploser suite à des conflits, soit se consolider avec l'apport de divers groupes de populations. Aussi dans leur mouvement migratoire comme dans leur occupation de l'espace, les migrants entrent en contact avec des communautés déjà préinstallées. Avec celles-ci, se mettent en place un ensemble de mécanisme devant permettre une meilleure cohabitation entre les différentes populations. C'est donc dans la perspective de comprendre les relations entre différents

peuples dans un espace donné que s'inscrit cette étude intitulé : "Abouré et Eotilé : deux peuples liés par l'histoire (XVIIe-début XXe siècles)".

Au regard des conflits intercommunautaires et interethniques, cette étude apparait importante car elle permet de mettre en exergue un exemple de cohabitation de peuples en dépit de quelques incompréhensions qui peuvent subvenir. Celle-ci permet par ailleurs de mieux apprécier le socle de cette relation entre ces deux peuples. Ce lien étroit entre les Abouré et les Eotilé tire son origine dès le XVIIe siècle lorsque des groupes de populations qui vont former plus tard l'ethnie abouré s'installent sur les terres des Eotilé dans les régions de la Bia et des lagunes Aby-Tendo-Ehy. Dès cette période des échanges s'instaurent entre ceux-ci. Début XXe siècle correspond à la création de la plantation de café-cacao dans la région d'Impérié, précisément en 1905. Cette plantation coloniale entraine la délocalisation des familles éotilé installées dans ladite zone. Certaines familles intègrent l'ensemble éhivé de Bonoua ; d'autres s'établissent dans la zone de Vitré. Les Abouré et les Eotilé occupent des territoires qui sont inclus dans les départements de Grand-Bassam (Abouré et Eotilé) et d'Adiaké (Eotilé).

Cette étude intervient dans un champ où existent plusieurs écrits sur les deux ethnies mises en relief. D'abord des auteurs tels que K. R. Allou (1988 ; 2002), K. R. Allou et G. Gonnin (2006), S.-P. Ekanza (2006) et J.-N. Loucou (1984) permettent d'avoir une idée sur l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire. On arrive, grâce à leurs écrits, à connaitre les phases et périodes de l'occupation du territoire ivoirien. En dehors de ces écrits généralistes, soit sur le peuplement de la Côte d'Ivoire, soit sur les peuples de civilisations Akan, nous avons ceux se rapportant aux peuples Abouré et Eotilé.

Concernant les Abouré, plusieurs écrits permettent de connaitre leur histoire, à savoir de leur origine jusqu'à l'occupation de leur espace actuelle. Il s'agit des écrits de M. Samson (1971), J. A. Able (1978), S. Ehivet (1983), S. E. Aka (2016), K. F. Ayemou (2018). A travers ces recherches, on perçoit le parcours migratoire de ce peuple ; on arrive à déterminer les rapports avec certaines ethnies qui sont leurs voisins immédiats. Mais aussi on a une idée du fonctionnement politique et sociale de ce peuple. Sur la question sociale, les écrits de G. Niangoran Bouah (1965) sont très intéressants. En plus des recherches sur les Abouré, nous avons celles effectuées sur les Eotilé. Ces études émanent des auteurs tels que C. H. Perrot (2008), A. S. Angoua (2014). Bien que consacrés aux Eotilé, ces écrits permettent de déterminer les échanges tant matrimoniaux que commerciaux qui ont existé entre les Abouré et les Eotilé.

A l'issue de cette analyse des documents antérieurs, une question se pose alors : comment expliquer la forte cohésion entre ces deux peuples alors même que chacun a sa propre histoire ?

Cet article a été élaboré grâce à l'utilisation de diverses sources. Il s'agit principalement des sources orales et écrites. Les sources orales sont constituées des enquêtes orales et de traditions orales issues du recueil des sources orales de la thèse de H. Diabaté (1984). La méthode d'approche consiste à faire une

confrontation de ces différentes catégories de sources orales. L'exploitation de celles-ci a permis de comprendre l'historique des liens qui existent entre ces deux groupes socioculturels. Etant donné que ces sources comportent des lacunes, il a fallu utiliser d'autres sources, surtout écrites, qui ne sont autre que les récits de voyage des XVIIe, XVIIIe siècles. L'analyse de ces sources a abouti à l'établissement du plan qui suit.

La présente étude a pour objectif principal de dégager les éléments fondamentaux qui ont permis à ces deux peuples d'avoir une cohabitation parfaite tout au long de leur histoire. Pour ce faire, cette étude s'articulera autour de deux grands axes. La première partie permettra de mettre en évidence les débuts des rapports entre ces peuples. La seconde partie évoquera les éléments qui ont participé à la consolidation des liens entre ces deux peuples tout au long de l'histoire.

1. La rencontre entre les futurs Abouré et Les Eotilé

Les ancêtres des Abouré commencent leur migration au début du XVIIe siècle. Quittant les environs de Kumase pour certains et la région d'Axim pour d'autres, ils migrent en direction de l'ouest de leur territoire initiale. Ils atteignent le sud-est du territoire ivoirien actuel. Toutefois, cet espace n'est pas vide. Il est habité par les Eotilé. Ceux-ci deviennent dès lors les hôtes des futurs abouré. Il s'agit donc d'analyser le processus d'installation et les rapports entre ces deux groupes dans cette région.

1.1. Installation des futurs abouré dans la région éotilé

Les groupes constitutifs des futurs abouré s'installent différemment dans la zone du sud-est ivoirien. Une vague s'installe au nord des îles éotilé, à savoir dans l'espace agoua ; un autre groupe de même souche s'installe en deux lieux différents mais près des Eotilé. Il s'agit des Abouré du clan Moho et d'autres clans des futurs abouré êhê. Ces futurs groupes êhê sont les populations qui ont eu des contacts assez directs avec les Eotilé. Les Abouré du clan Moho demeurent le premier groupe à s'établir en pays éotilé. En effet, cette population arrive dans la région aux alentours de 1626 (A. S. Angoua, 2014, p. 97).

L'installation dans cette région est consécutive à la guerre qui a opposé les Ahanta aux Adjomolo. Ce conflit résulte de la volonté de chaque royaume de vouloir imposer sa suprématie dans la région côtière de la Côte de l'Or. Les Moho quittent donc leur zone afin de se soustraire des luttes continuelles entre ces deux entités, car celles-ci voulaient « les intégrer à leurs royaumes respectifs » (K. R. Allou, 2002, p. 146). Quittant ainsi leur territoire, les Moho sont accueillis par les Eotilé. Ces derniers les installent sur le cordon littoral précisément à « Asueninpulan » (A. S. Angoua, 2014, p. 97).

Les Eotilé ont donc donné l'hospitalité à cette population. De même, ils « lui distribuèrent des terres à cultiver, & regardèrent ensuite ces gens comme leurs compatriote, & leurs amis » (G. Loyer, 1714, p. 178). Les Eotilé ont considéré dès leur arrivée ces futurs abouré comme un peuple "frère" à qui ils ont offert des terres afin que ceux-ci puissent subvenir à leur besoin tout en ravitaillant aussi les Eotilé en vivres.

Les Eotilé renouvellent cette hospitalité à l'égard d'un autre groupe abouré. En effet durant la même période, à savoir 1625-1630, des populations fuyant la guerre entre les Nzema d'Adjomolo et les Abuma (habitants du royaume Egwira), arrivent en terre éotilé. Les groupes de populations viennent de la région d'Abuma. Ayant perdu la guerre contre les Nzema soutenus par « les Evaloè d'Axim, les Bétibé » (K. R. Allou, 2013, p. 31) et les portugais, celles-ci s'établissent à l'est des îles éotilé. Selon les chefs éotilé, « le premier lieu d'installation des Abouré est Eluabohu (Elubo ou Eloubobo) derrière Alanguanu vers Frambo. L'endroit précis est Enohuan » (K. F. Ayemou, 2018, p. 84).

En réalité la zone d'Enohuan est constituée d'un ensemble de localités telles que « Ehèsulo (Eyèsulo), Eloubobo, Enohuan, Sibe et Ebokou » (K. R. Allou et G. Gonnin, 2006, p. 93). Cette région est connue sous le nom d'Edouan ou Doüa dans les récits de voyages européens des XVIIe et XVIIIe siècles et est éloignée de l'île d'Assôkô « de dix ou douze lieues » (P. Roussier, 1935, p. 62 et G. Loyer, 1714, p. 184), soit environ 44 ou 48 kilomètres.

L'hospitalité offerte par les Eotilé à cette branche des futurs abouré est due aussi à l'origine commune de certains Eotilé avec cette population. Selon les notables de Vitré II, « tous les Eotilé viennent d'Abuma en pays nzandele »[1]. On constate que des groupes de populations éotilé sont partis d'Abuma. Or, la même zone est évoquée par les futurs Abouré comme le point de départ de leur migration. Certes la zone est commune mais les migrations n'ont pas eu lieu à la même période. Néanmoins, la solidarité des Eotilé envers les Abouré est due à la proximité de certains des leurs avec les migrants qu'ils accueillent dans leur région.

Avec l'accord des Eotilé, les futurs Abouré Êhê ont pu s'établir dans la région. Quels seront alors les rapports entre les nouveaux arrivés et leur hôte ?

1.2. Une assistance mutuelle entre les Eotilé et les Abouré installés dans la région de la Bia et des lagunes Aby-Tendo-Ehy : XVIIe-XVIIIe siècles

Installés dans la région d'influence éotilé, les Abouré entretiennent de bonnes relations avec les Eotilé. Concernant ces rapport les notables de Vitré II

[1] Enquête auprès des notables de Vitré II, 25 mai 1977 in Henriette DIABATE, *Le Sannvin : un royaume akan de la Côte d'Ivoire (1701-1901), sources orales et histoire. Volume VI : recueil de traditions orales hors du Sannvin (1979-1983,* thèse d'Etat, Paris, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 1984, p. 297

affirment que : « les Abouré sont nos "frères" mais nous n'avons pas la même langue »[2]. Pour les Eotilé, les Abouré sont un peuple avec qui ils ont eu de bons rapports puisqu'ils estiment qu'ils proviennent tous de la zone d'Anuyan-anuyan. Depuis leur origine lointaine, cet ensemble a toujours bien cohabité.

Cette parfaite harmonie est maintenue lorsque les Abouré arrivent dans le pays éotilé. Ainsi, au premier groupe, à savoir les Moho, les Eotilé leur cèdent « des terres pour cultiver » (K. F. Ayemou, 2018, p. 82). Les Eotilé agissent ainsi parce qu'ils ne sont pas un peuple agriculteur ; en effet, leur activité première est la pêche. Dès lors, en décidant de céder ces terres, ils avaient pour objectif de recevoir de la part des Moho des « produits agricoles dont la population éotilé avait besoin pour sa consommation quotidienne » (A. S. Angoua, 2014, p. 353).

A partir de cet instant s'instaurent des relations commerciales et une dépendance mutuelle entre les deux groupes. Les Moho échangent les produits issus des activités agricoles contre les ressources halieutiques fournies par les Eotilé. En outre de la part leur position, à savoir l'occupation du littoral, les Moho sont en contact avec les navires européens sillonnant la Côte d'Or dans le cadre de leur activité commerciale. Ils s'érigent alors en courtiers. Ils servent d'intermédiaires entre les navires européens et les populations de l'hinterland dont les Eotilé.

En dehors des Moho, les Eotilé sont aussi en contact avec le groupe Abouré dénommé Abou[3]. Ce groupe abouré était installé au nord du pays éotilé[4] dans une zone dominée par le peuple Agoua. Les Abou occupaient une zone assez fertile favorable à l'agriculture. Ils produisent des cultures vivrières telles que le taro, l'igname, le maïs, le mil, la banane, la patate. En outre, ils exploitaient aussi palmiers à huile disponible à l'état sauvage.

Ces produits entrent dans les échanges avec les Eotilé. A ces produits, il faut ajouter « le pain de millet, et de maïs, le riz, les ignames, les bananes, la corosse » (G. Loyer, 1714, p. 163). Le lieu d'échange entre les deux populations était Alièkulo. En échange de leurs produits, les Abou achètent à leur voisin des armes à feu, des peignes, du sel. Les armes à feu proviennent de la traite atlantique. Ce produit était fourni par les Moho qui servaient d'intermédiaires entre les populations de l'intérieur et les navires européens mouillant en rade. Ils (Moho) seront remplacés en 1670 par les Essouma. Le sel était de fabrication locale. En effet, hormis la pêche, les Eotilé fabriquaient aussi le sel. Cette production se fait après la fin des tâches liées à la pêche. Elle est principalement

[2] *Ibidem,* p. 299

[3] Ce sous-groupe sera le noyau qui a donné les Abouré Ehivè ; groupe lui-même scindé en deux. Il s'agit des Ehivè de Bonoua et des Osuku d'Adiaho.

[4] Il s'agit de la région de la Bia.

exercée par les femmes. Ladite activité est aussi faite par les Essouma qui prennent la place des Moho au niveau du littoral.

En plus des Moho et Abu avec qui les Eotilé avaient des échanges économiques, ces derniers avaient aussi pour partenaires commerciales les Enva (futurs Abouré Êhê). La cité d'Enohuan des Enva servaient de zone tampon entre les marchands venants de l'Aowin et ceux venus de la côte. Outre leur position d'intermédiaires, les Enva faisaient aussi des échanges avec les Eotilé. En effet outre la cité d'Enohuan, les Enva avec la permission des Eotilé ont fondé la localité Ehèsoulo situé sur les rives de la lagune Tendo, précisément entre les « villages d'Akounougbé et d'Eboinda » (A. S. Angoua, 2014, p. 353).

Les Eotilé ont autorisé l'installation de ces Abouré sur leurs terres principalement pour des raisons économiques. N'étant pas agriculteurs, ce peuple (Eotilé) avait besoin de ravitaillement en produits agricoles. Or, il se trouve que les Abouré sont majoritairement agriculteurs. Leur présence dans la région doit permettre la mise en valeur des terres mais aussi la mise à la disposition des Eotilé des produits agricoles dont ils avaient besoin pour leur consommation quotidienne. Mais ce rapport doit se baser sur des échanges comme l'atteste Emile Ecua lorsqu'il affirme : « Quant à vous, vous êtes les travailleurs de la terre, nous vous donnons cette partie du pays pour que vous la mettiez en valeur et que vous la cultiviez, mais il faudra que vous acceptiez que nous fassions des échanges[5] ». On constate qu'il y a une interdépendance entre les deux ethnies. Ceux-ci devaient s'assister mutuellement à travers les échanges économiques. Ces échanges permettent ainsi à ces deux peuples de consolider leur lien au fur des années ; toutefois, ces liens ont été mis à mal par certains évènements.

1.3. De la bonne cohabitation aux premières frictions entre Abouré et Eotilé au XVIIe siècle

Etant les hôtes des Abouré, les Eotilé auraient pu imposer leur autorité politique à ce peuple mais ce ne fut pas le cas. En effet, les différents groupes installés dans l'espace géographique des Eotilé ont gardé leur indépendance politique. Ils géraient leur localité selon leurs propres coutumes. Ils ne payaient pas non plus de tributs aux Eotilé. L'objectif pour les Eotilé est de maintenir une attente avec les peuples qui s'établissent sur leur territoire en leur permettant de se gouverner soi-même. De même, les Eotilé ne voulaient pas que les populations "étrangères" soient proches des zones lagunaires.

Ainsi, le maintien de ces populations hors des îles éotiles et de son complexe lagunaire permettait aux Eotilé d'éviter toutes attaques ainsi que

[5] Enquête orale auprès d'Emile Ecua, Adiaké, 22 juillet 1974 in Henriette DIABATE, Thèse d'Etat volume IV, p. 601.

d'assurer leur propre sécurité, car la lagune constitue une défense naturelle. Les Enva d'Enohuan ont créé une cité avec une large étendue. Dans les récits de voyage des XVIIe et XVIIIe siècles, cette cité est appelée royaume. Jean Godot cité par A. S. Angoua (2014, p. 353) affirmait que : « le royaume de Doüa est fort petit. Il est long mais il n'a que 10 lieues de largeur (soit environ 44 km de largeur) ». Ces futurs Abouré avaient un royaume dont l'autorité ne relevait pas des Eotilé.

Les Moho installés sur le littoral, à Asueninpulan, étaient par contre confinés dans cet espace et avaient une indépendance politique. Cette indépendance politique a permis aux Moho d'accroitre leur influence dans la région. Leur puissance est aussi favorisée par leur activité commerciale avec les Européens. Grâce à ce commerce, ils ont acquis des armes. Fort de leur supériorité militaire, les Moho cherchent à s'imposer aux Eotilé. Comme le signifie G. Loyer (1714, p. 179-180), ce peuple :

> Naturellement remüant, s'étant rendu puissant et redoutable à les bienfaiteurs, se souvint d'où il étoit parti ; & se voyant chez une autre nation, il se crût en esclavage, au lieu qu'il joüissoit d'une pleine liberté […] il commença donc à lever la tête, & à mépriser ouvertement ses bienfaiteurs, qui n'étoient pas alors en état de lui faire ressentir leur juste indignation se trouvant dépourvus d'armes à feu, que ces étrangers apprehendoient extrêmement, & dont ils étoient bien garnis, à cause du commerce que la proximité de la mer leur procuroit avec les europeans.
>
> (G. Loyer, 1714, pp. 179-180)

Après près qu'un demi-siècle de cohabitation pacifique, les Moho cherchent à s'imposer à leur hôte. Cette volonté hégémonique des Moho est liée à leur désir de conquête des nombreuses terres incultes dans la région éotilé. Ces terres ne sont pas exploitées parce que les Eotilé sont par essence des pêcheurs. Par contre, les Moho recherchent ces terres pour les mettre en valeur car ils sont des agriculteurs. Pour mener à bien cette politique impérialiste, les Moho s'allient aux Elangama (futurs Ebrié Nokwa). L'alliance entre ces deux peuples a été possible parce qu'ils partageaient les mêmes ambitions. En effet, ce peuple cherchait à acquérir aussi un plus espace forestier pour l'agriculture, mais surtout il voulait avoir plus d'autorité et possibilité pour exercer la pêche en lagune. Cette dernière volonté viole donc l'espace de souveraineté des Eotilé.

Face aux prétentions de ces deux groupes socioculturels, les Eotilé se ressoudent à rompre leur alliance avec ces derniers. Toutefois, ils ne peuvent déclencher des hostilités vu qu'ils n'avaient pas les capacités militaires pour faire face aux Moho et aux Elangama. Il a fallu attendre 1670 pour voir éclater un conflit ouvert entre les Eotilé et les Moho assistés des Elangama. A cette date, les Eotilé reçoivent l'appui militaire des Essouma[6]. Grâce ce peuple, les Eotilé ont pu déloger de leurs terres, leurs alliés d'hier. Par reconnaissance, les Eotilé cèdent

[6] Ce peuple est nommé Ochins dans les récits de voyage des XVIIe et XVIIIe siècles.

les zones anciennement occupées par les Moho et les Elangama aux Essouma. Ils leur cèdent aussi l'île Abinè qui sera renommée Assôkô par les Essouma.

Même si avec les Moho les relations ont fini par devenir conflictuelles, ce ne fut pas le cas avec les Enva. Avec ce sous-groupe abouré, les Eotilé ont toujours gardé de bonnes relations. C'est grâce à cette entente que les Eotilé ont apporté une assistance aux Enva lors de la conquête de la région par les futurs Agni sanwi. Fuyant les attaques agni, les Enva ont pu traverser la lagune Aby grâce au secours des Eotilé. Ces derniers les déposent dans les environs d'Adiaké où ils retrouvent les autres fractions des futurs abouré.

Au-delà de cette période, les Abouré et les Eotilé ont eu une à consolider leur lien. En outre, le passage des Abouré dans la région éotilé et l'installation de certains éotilé dans l'espace abouré au XVIIIe ont entrainé un brassage culturel et des influences mutuelles des deux côtés.

2. Prolongement et consolidation des liens entre ces deux peuples à travers le temps: XVIIIe-XIXe Siècles

Le contact opéré entre les deux peuples laisse des traces au sein de chacune des entités. Les Abouré emprunteront certains traitent de la société éotilé. On retrouve certaines expressions d'origine éotilé dans la langue abouré. Cet emprunt est aussi valable pour les Eotilé surtout qu'une partie de ce peuple s'installe dans l'espace occupée par les Abouré. On constate entre les deux ethnies des alliances matrimoniales qui renforcent la cohésion entre ces peuples.

2.1. L'apport humain de chaque groupe dans la formation des deux ethnies : source de consolidation des liens

Une ethnie est le fruit de l'histoire. Elle est en effet l'émanation d'une multitude de groupes de populations aux origines différentes. C'est l'ensemble de ces populations qui finissent par donner une ethnie homogène. Les Abouré n'échappent pas à cette réalité. Dès leur départ de la région sous influence éotilé, les Abouré ont eu en leur sein des groupes de populations ayant des origines éotilé. Le mouvement d'intégration d'autres populations a touché aussi les Eotilé. On aura ainsi un apport mutuel de populations de ces ethnies au sein des deux groupes.

En 1715, commence le premier mouvement de migration des Abouré de la région de la Bia et du complexe des lagunes Abi, Tendo, Ehy. Celle-ci est due à la présence agni dans la région. Ce peuple afin d'asseoir son autorité mène des conquêtes dans lesdites régions. Les groupes constitutifs des Abouré qui s'installent dans la région d'Adiaké ont en leur sein des groupes d'origine éotilé. Le clan abouré dont les origines éotilé sont les plus connues se nomme les *Oboun*.

En effet, les *Oboun* ont pour nom ancien les *Assokopouè*[7]. L'ancêtre fondateur de ce clan est Wanga Soumanhyin. J. A. Ablé (1978, p. 171) affirme que ce sous-groupe s'appelait anciennement *Ekévié* du nom de leur pays d'origine ; une zone que ce dernier situe dans la région *d'Ehanlihin* ou *Ehania*, un affluent de la Tanoè.

En réalité, les *Oboun* viennent de l'île d'Assoko comme l'indique leur nom Assokopouè qui signifie littéralement « les gens d'Assoko ou ceux qui viennent d'Assoko». En effet, selon A. J. Aka, les Assokopouè « ont séjourné sur l'île d'Assoko »[8] ; ce qui fait d'eux des populations d'extraction éotilé. Ce groupe dont les symboles sont le chien et le feu correspond au clan *Boïné* des Eotilé. Ces *Boïné* intègrent la migration abouré et deviennent un clan à part entier de ce peuple. Ces Assokopouè sont appelés Abouré-Eotilé ou Abouré-Vété[9]. Ces Eotilé portent différents noms selon les sous-groupes abouré. Ils portent le nom *Assokopouè* à Moossou, *Oboun* à Bonoua, *Assèkè* à Yaou et *Akendè-ossouon* à Ebra.

Deux autres groupes de populations éotilé participent aussi à la formation du peuple abouré. Il s'agit des *Vatouan* et des *Memlè*. Ces deux sous-groupes formaient anciennement une même famille qui a fini par se scinder en deux. Ces clans affirment que leur symbole est la coquille d'escargot. La coquille d'escargot est appelé *èla* en Abouré. Selon Vadjo Allouan, les *Assokopouè* (*Oboun*) portent comme nom ancien les *Elapouè* ou *Erabouè*[10]. Or les *Memlè* et les *Vatouan* sont souvent appelés "ceux de la coquille d'escargot" c'est-à-dire *Elapouè.* On peut conclure que ces deux groupes ont les mêmes origines que les *Assokopouè*. Aussi selon Nanan Y. Kouame et Nanan A. Abissaly, le « clan *Memlè* était caché puis il recueillit leurs frères qui fuyaient les combats avec les Agni »[11]. Ce clan se trouvait dans la région d'Adiaké lorsque les autres clans viennent y trouver refuge. D'ascendance éotilé, les *Vatouan* et *Memlè* intègrent la migration abouré et finissent par constituer des clans appartenant à ce groupe ethnique.

D'autres familles d'origine éotilé s'installent chez les Abouré. C'est le cas d'un lignage allié à la deuxième famille du clan Ehivèvlè d'Adiaho. Ce lignage vient de la zone d'Impérié[12] ; une zone occupée anciennement par les Eotilé. On peut dès lors affirmer que ce lignage est d'origine éotilé. Son installation chez les Osuku d'Adiaho remonte à la fin du XIXe siècle. D'autres familles éotilé installées à Impérié seront relogées à Bonoua en 1905 suite à création de la plantation de café-cacao dans cette zone par Delanoir. Toutefois, il est difficile de retrouver les

[7] Réunion avec les familles Ajèkèpouè et Asokopouè, Bonoua, le 29 mai 1977 In Henriette DIABATE, Thèse d'Etat, Vol VI, *op. cit.,* p. 15.
[8] Entretien avec Aimé Joseph AKA, Moossou, les 07 mars et 14 avril 2016.
[9] *Ibidem.*
[10] Entretien avec Vadjo ALLOUAN assisté d'Abaka ABAKA, Ebra, le 13 juin 2016.
[11] Entretien avec Nanan Yangue KOUAME, Nanan Abah ABISSALY, assisté de Allouan : Noël N'GUATTA, Lucien OBROU, Adja Aimé AYEMOU, Yaou, le 19 juin 2015
[12] Entretien avec Ahoman Barthélémy KADJO assisté Kouamelan N'GUESSAN, Adiaho, le 03 mai 2015.

traces de ces familles à Bonoua, car les informateurs refusent d'évoquer cette question.

Le mouvement d'intégration de population d'autres origines n'est pas que propre aux Abouré puis que des populations d'origine abouré participent aussi à la formation des Eotilé. Certes ces populations ne sont pas les premiers éléments constitutifs des Eotilé mais elles seront intégrées plus tard à l'ensemble éotilé. L'un des clans dont les membres s'installent en pays éotilé est les *Tchantchèvè*. Ce clan est appelé aussi *Assamagaman*. Selon Adiko Marie France, ledit clan est « présent dans les localités telles qu'Adiaké, Akounougbé et Etuéboué »[13]. Or ces localités sont fondées et occupées par les Eotilé. Un aïeul de ce clan s'installe en pays éotilé auprès du clan Boakru. Le premier aïeul cité de ces *Tchantchèvè* est Adjema Baso ; il est le fondateur de la famille des *Asemãgamã Boakru* du pays éotilé dont les racines sont dans la ville de Bonoua (C. H. Perrot, 2008, p. 122).

Cette installation chez les Eotilé est rendue possible à cause des correspondances claniques. En effet, les *Tchantchèvè* des Abouré correspondent aux *Asamangema* ou *Asamakoma* des locuteurs du Twi. Ces *Asamangema* sont assimilés au clan *Baokru* des Eotilé (C. H. Perrot, 2008, p. 96). Ce qui permet d'affirmer que les *Tchantchèvè* et les *Boakru* ont une ancêtre mythique commun, d'où la facile intégration de ces Abouré au sein des Eotilé.

Une autre famille abouré mais cette fois-ci d'origine Ehivèvlè s'est aussi établie en pays éotilé. Celle-ci s'installe du côté d'Akounougbé et a pour aïeul fondateur Esingâ Tano ; cette famille porte le nom de Bonoua *Boakru* (C. H. Perrot, 2008, p. 122). Ces différentes familles abouré ont maintenu durant des siècles les liens étroits avec leurs parents de Bonoua. Ainsi lors des funérailles ou même des fêtes des sièges familiaux, celles-ci envoyaient une délégation à Bonoua. Mais ces liens s'estompèrent au fil des années.

Comme on le constate, l'intégration de populations issues de ces peuples de part et d'autre participe au renforcement des liens unissant les Abouré et les Eotilé. Grâce à ces familles des contacts permanents sont maintenus entre ces deux peuples. Les rapports entre ces deux prennent une autre tournure avec l'établissement des Eotilé dans la sphère de domination des Abouré.

2.2. Cohabitation et consolidation des liens entre Abouré et Eotilé vivant dans la région de Grand-Bassam.

Plusieurs ethnies occupent le même espace territorial avec les Abouré. Parmi celles-ci, les Eotilé sont considérés par les Abouré comme les autochtones de leur zone d'occupation actuelle. Lorsque les Abouré de Bonoua et ceux de

[13] Entretien avec Marie France ADIKO, Abidjan, le 18 juillet 2016.

Yaou arrivent dans leur zone d'occupation, ils ont trouvé les Eotilé installé à Impérié et Kodjoboué. Cette information est confirmée par un notable de Yaou quand il affirme : « ce sont nos frères *Vété* (Eotilé) qui nous précédés dans la zone. Ils ont demeuré dans la zone de Kodjoboué en référence à la lagune (…). D'autres Eotilé s'installèrent dans la zone d'Impérié (M'pèlièklô) »[14]. La présence des futurs abouré de Yaou contraint les Eotilé à migrer vers une autre zone.

Dans le même temps, un autre groupe d'Eotilé s'établit dans la région de l'actuelle Moossou, selon Jules Koffi Yeboa cité par K. R. Allou (1988, p. 348). Ils nomment leur localité Natchué. C'est donc aux Eotilé que les Êhê ont demandé l'autorisation de s'installer en ce lieu. Les Êhê habitent alors à *Topéwo*. Mais une discorde intervient plus tard entre les deux peuples. Celle-ci fait suite à un acte d'adultère commis par un neveu d'Alun Vanga (roi des Êhê) à l'encontre d'Ofolo (chef des Eotilé)[15]. Afin d'éviter tout conflit avec les Êhê, les Eotilé décident de quitter la zone et s'établissent sur l'île vitré ou *Betigbo*. Ils y sont rejoints par les Eotilé venus d'Impérié.

Cette proximité avec les Abouré a créé une confusion quant au rapport existant entre ces deux groupes. Bien de chercheurs ont pensé que les Eotilé étaient sous domination abouré, alors que deux réalités transparaissent dans les rapports entre ces communautés. Et celles-ci diffèrent d'une zone à une autre. Au niveau des Ehivè, il a existé une politique d'autonomisation des localités Eotilé. Les Eotilé de Kodjoboué et d'Impérié étaient autonomes. Mais vers la fin du XIXe siècle, les Eotilé de Kodjobouè rejoignent ceux d'Impérié pour former une seule localité. Ils demeurent dans cette localité jusqu'entre 1901 et 1905 où la zone est réquisitionnée par l'administration coloniale pour créer une plantation de caféier (J. A. Able, 1974, p. 285). Certaines familles éotilé sont alors intégrées dans les grandes familles abouré de Bonoua. D'autres migrent vers les villages de Vitré.

La confusion des relations entre les Abouré et les Eotilé est plus grande au niveau de la région de Moossou. A ce niveau des auteurs tels que G. Niangoran-Bouah (1965) et J. A. ABLE (1974) ont estimé que nous sommes en face d'une vassalisation des Eotilé par les Êhê de Moossou. Alors qu'il ne s'agit pas d'un assujettissement. Les Eotilé constituent plutôt une entité autonome dans l'espace abouré. Puis que dans la conception abouré de la gestion politique, chaque village fondé par les différents groupes de populations est autonome. Aucune localité n'est donc considérée comme le centre de décision politique pour une autre. Ainsi selon, la tradition orale abouré les villages Eotilé (Vitré 1 et Vitré 2) sont

[14] Entretien avec un notable de la cour royale du quartier Bégnéri de Yaou, en présence du porte-canne Albert ADJO, Yaou, le 26 mai 2015.
[15] Entretien avec Edukun, Abidjan, 21 novembre 1977, in Henriette DIABATE, Thèse d'Etat, Vol VI, p. 290.

égaux aux villages abouré. Ils ne sauraient dépendre d'une autre localité qu'elle fuse abouré ou non.

Les rois éotilé de la région ne sont donc pas sous l'autorité des rois êhê. Leur pouvoir se limite aussi à l'étendue territoriale de leur localité. Cette autonomie voire indépendance est rendue possible grâce à une alliance scellée entre les rois êhê et leur homologue éotilé (J. A. Able, 1974, p. 395). Certes cette alliance permet d'asseoir les bases d'une meilleure cohabitation entre les deux peuples mais elle est aussi à la base de la confusion concernant la hiérarchisation de cette relation. En effet, avec cette alliance il y a une reconnaissance tacite de « la cour royale de Moossou comme cour d'appel » (J. A. Able, 1974, p. 284). Le roi éotilé juge tous les problèmes qui surviennent dans sa localité. Toutefois, lorsqu'un différend n'a pas pu être résolu, alors la cour royale de Moossou intervient en second instance de jugement, c'est-à-dire cette cour tranche en dernière position les problèmes intervenus dans ces localités.

Les liens entre les Abouré et les Eotilé se trouvent encore plus renforcer avec la signature des divers autres traités. Ces conventions sont signées non pas avec l'ensemble des Abouré mais avec certains sous-groupes, à savoir les Ossouon d'Ebra et les Êhê de Moossou. Ces traités sont l'émanation de différents faits. L'une de ces conventions résulte d'un conflit qui a opposé les Êhê aux Ossouon. A l'issue de cet affrontement, les Eotilé ont jugé utile d'aller présenter leurs condoléances aux Ossouon, pour une question de bon voisinage. Cette action des Eotilé se heurta à une attaque des Ossouon. En effet, la délégation éotilé qui s'est rendue à Ebra est prise à partie. Deux Eotilé de la délégation sont tués. Êhê et Eotilé décident alors de se venger. Une embuscade est tendue aux Ossouon. Afin d'instaurer la paix et consolider l'entente entre ces trois groupes, une alliance est signée et une esclave est enterrée vivante comme sacrifice (J. K. Yeboa cité par K. R. Allou, 1988, p. 349-350).

Plus tard, une nouvelle alliance vient consolider la paix et les liens d'amitié entre ces trois groupes de populations. Cette nouvelle alliance est établie au début du XXe siècle. Elle est signée au niveau d'Ebla Soumalè (J. A. Able, 1974, p. 285). Cette alliance vient solidifier les relations entre ces trois groupes. Elle jette les bases d'une assistance mutuelle. Ce traité met ainsi en relation l'un des éléments importants de la vie politique et militaire de ces ensembles. Il met en collaboration les différentes classes d'âge. Faut-il rappeler que les classes d'âge jouent à la fois un rôle militaire et politique pour ces peuples.

Dès lors en établissant une telle convention, cela permet aux différentes classes d'âges de s'assister mutuellement. Ce qui a pour effet immédiat d'éviter tout conflit, car en étant en collaboration aucune classe d'âge d'une quelconque localité ne peut se lancer dans une aventure militaire contre une autre.

Concernant cette alliance J. A. Able (1974, p. 285) émet deux clauses importantes qui sont :

> 1. Les classes d'âge sont unies dans une alliance de coopération étroite et d'amitié communautaire et personnelle comme par le passé ;
> 2. Les classes d'âge des trois villages se doivent de s'inviter régulièrement pour partager les joies et les peines de leurs homologues ; toutes les promotions totales et les funérailles des chefs d'état-major et des chefs généraux et de troupes sont célébrées par les trois villages dans une manifestation solennelle.
>
> A. Able (1974, p. 285)

On voit que les différentes classes d'âges se promettent une assistance mutuelle en toute circonstance. Cette collaboration entre celles-ci est toujours en vigueur. De même, étant donné que ces classes d'âges sont appelées à diriger les différents villages, cette assistance se poursuit alors au niveau politique. Une amende tacite est observée lorsqu'un groupe vient à manquer à ses obligations liées au traité. Cette amende n'est pas inscrite dans la convention mais elle se manifeste par un boycott. Lorsqu'un groupe ne participe pas aux évènements heureux comme malheureux des classes d'âges des autres villages, il est boycotté par les autres au moment où il est dans une période de festivité ou est dans le malheur. Par ces différentes alliances, les Eotilé ont su donc entretenir des liens étroits avec les Abouré, de sorte que les Abouré les considèrent comme un groupe intégrant et à part entier du peuple abouré. Certains même comptent les villages Eotilé parmi les villages Abouré. Quand on s'interroge sur le nombre de villages principaux comptent que l'ensemble abouré, la réponse donnée est sept villages, composés des cinq localités primaires des Abouré et des deux villages (Vitré 1 et Vitré 2) des Eotilé.

Conclusion

La rencontre entre les ancêtres des Abouré et les Eotilé se situe au XVIIe siècle. A cette période, les populations en mouvement viennent s'établir dans la zone littorale du sud-est de l'actuelle Côte d'Ivoire. De cette cohabitation nait des relations particulières entres les proto-abouré et les Eotilé. Les deux peuples s'assistaient mutuellement. Chacun fournissait à l'autre les éléments nécessaires à sa survie. Lorsque la pression agni s'exerce sur la zone, des groupes de populations éotilé intègrent la vague migratoire des Abouré. Ensemble avec d'autres clans, ils participent à la formation du peuple abouré. Cette intégration des Eotilé participent à la consolidation des liens et relations entre les deux entités, à savoir les Abouré et les Eotilé.

Ce lien d'amitié et de fraternité entamé au XVIIe siècle se prolonge jusqu'au XIXe siècle. Grâce à ces liens des familles abouré s'établissent en pays éotilé. En outre, c'est aussi ce lien qui facilite la cohabitation entre les Abouré et

les Eotilé installés dans les localités de Vitré I et II. La proximité des deux peuples fait de sorte que bien souvent on décompte les deux villages éotilé parmi les localités fondées par les Abouré. Les liens entre ces deux peuples peuvent être présentés sous 3 aspects : historiques, alliances matrimoniales et politiques. Toutefois, une autre préoccupation peut ressortir de ces échanges entre les dits peuples. On est tenté de comprendre l'influence linguistique de la langue éotilé sur celle des Abouré vu les populations éotilé qui ont participé à la formation des Abouré et vu la proximité entre ces deux peuples.

Recueil de sources orales

DIABATE Henriette, 1984, *Le Sannvin : un royaume akan de la Côte d'Ivoire (1701-1901), sources orales et histoire*, vol. IV : recueil de traditions orales au Sannvin (1971-1979). Thèse de doctorat d'état, Paris, université de Paris I panthéon-Sorbonne, 732 p.

DIABATE Henriette, 1984, *Le Sannvin : un royaume Akan de la Côte d'Ivoire (1701-1901), sources orales et histoire,* vol. V : recueil de traditions orales au Sannvin (1980-1983). Thèse de doctorat d'état, Paris, université de Paris I panthéon-Sorbonne, 862 p.

DIABATE Henriette, 1984, *Le Sannvin : un royaume akan de la Côte d'Ivoire (1701-1901), sources orales et histoire.* vol. VI : recueil de traditions orales hors du Sannvin (1979-1983, thèse d'Etat, Paris, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, 710 p.

Enquêtes orales

Entretien avec ADIKO Marie France, Abidjan, le 18 juillet 2016

Entretien avec un notable de la cour royale du quartier Bégnéri de Yaou, en présence du porte-canne ADJO Albert, Yaou, le 26 mai 2015.

Entretien avec Nanan KOUAME Yangue Nanan ABISSALY Abah, assisté de N'GUATTA Allouan Noël, OBROU Lucien, AYEMOU Adja Aimé, Yaou, le 19 juin 2015.

Entretien avec KADJO Ahoman Barthélémy assisté N'GUESSAN Kouamelan, Adiaho, le 03 mai 2015.

Entretien avec ALLOUAN Vadjo assisté d'Abaka ABAKA, Ebra, le 13 juin 2016.

Entretien avec AKA Aimé Joseph, Moossou, les 07 mars et 14 avril 2016.

Sources imprimées

LOYER Godefroy, 1714, *relation du voyage du royaume d'Issyny : côte d'or, païs de Guinée, en Afrique*. Reproduction, Paris, S.E.

Références bibliographiques

ABLE Jean Albert, 1978, *Histoire et tradition politique du pays Abouré*, Abidjan, Imprimerie nationale.

AKA Simon Ernest, 2016, *Abouré èhè et nzima kotoko de Grand Bassam. Un creuset multiethnique pour le développement,* Paris, l'Harmattan.

ALLOU Kouamé René, 2006, GONNIN Gilbert, *Côte d'Ivoire : les premiers habitants*, Abidjan, CERAP.

ALLOU Kouamé René, 1988, *L'état de Benyinli et la naissance du peuple N'Zema du royaume Adjômôlô à l'émigration des Aduvolê XVe siècle-XIXe siècle,* Abidjan, UNACI, Thèse de doctorat 3e cycle.

ALLOU Kouamé René, 2002, *Histoire des peuples de civilisations Akan des origines à 1874. 3 volumes,* Abidjan, Université de Cocody, UFR SHS-filière Histoire, Thèse d'Etat.

ALLOU Kouamé René, 2013, *Les royaumes Akan du sud-ouest de la côte de l'or du XVIe siècle à 1734,* Paris, l'Harmattan.

ANGOUA Adjé Sévérin, 2014, *Civilisation des peuples du pays Assôkô à travers les sources orales et les récits de voyage européen de la fin du XVIIe siècle au début du XVIIIe siècle.* Thèse unique de doctorat, Nantes, Université de Nantes, Université Félix Houphouët Boigny, UFR Histoire.

ANONYME, 1973, *Assinie et sa région dans l'histoire*, Abidjan, ministère de l'intérieur Archives nationales Côte d'Ivoire.

AYEMOU Kadjomou Ferdinand, 2018, *Les Abouré, de la formation d'une ethnie à la conquête coloniale française : début XVIIe siècle-1894,* Thèse unique de doctorat, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, UFR SHS-département d'Histoire.

EHIVET Simone, 1983, *Etude du langage tambouriné chez les Abouré : Aspects* socioculturels, 2 volumes, Dakar, Université de Dakar, facultés des lettres et sciences humaines-département lettres modernes, Thèse de doctorat 3e cycle.

EKANZA Simon Pierre, 2006, *Côte d'Ivoire : terre de convergence et d'accueil (XVe-XIXe siècle),* Abidjan, CERAP.

LOUCOU Jean-Noël, 1984, *Histoire de la Côte d'Ivoire. Tome I : la formation des peuples*, Abidjan, CEDA.

NIANGORAN Bouah Georges, 1965, «Les Abouré: une société lagunaire de Côte d'Ivoire», *Annales de l'Université d'Abidjan, lettres et sciences humaines*, Abidjan, Université d'Abidjan, p. 37-173.

PERROT Claude Hélène, 2008, *Les Eotilé de Côte d'Ivoire aux XVIIIe et XIXe siècles: pouvoir lignager et religion*, Paris, Publication de la Sorbonne.

ROUSSIER Paul, 1935, *L'établissement d'Issigny 1687-1702,* Paris, Larose.
SAMSON Maurice, 1971, *Les Abouré de Bonoua (C.I) : introduction ethno-historique*, 2 volumes, Paris, Université René Descartes, Thèse 3e cycle.